

lamanchelibre.fr

Granville. Lycée Julliot de la Morandière : une deuxième grève en trois jours contre la réintégration d'un élève qui avait menacé une professeure

Alexandre Godefroy

2-3 minutes

Un second mouvement de grève a été organisé par les syndicalistes et les professeurs du lycée Julliot de la Morandière à Granville, mercredi 3 septembre de 8h à 12h, [deux jours après une première grève lors de la rentrée scolaire](#). La raison ? *"On a appris et compris que l'avocate de la famille du lycéen n'avait pas relaté les bons propos concernant les menaces de l'élève. L'avocate et la famille informent la presse en donnant des propos moins violents que ce qu'il s'est vraiment dit"*, indique Nicolas Le Renard, professeur et représentant Force ouvrière (FO). M^e Sophie Danin, l'avocate de la famille du lycéen aurait expliqué que l'élève n'avait proféré aucune menace mais simplement cette phrase : *"Elle peut mourir, ça m'est complètement égal."* Cette grève a été également portée par le fait que l'élève reprenait le jour même.

75% de grévistes

"Lors du conseil de discipline, les propos menaçants indiqués étaient réellement des menaces de mort à l'encontre de la professeure. Le fait de changer ça, c'est une erreur du rectorat. On ne peut pas laisser ça comme ça", affirme Nicolas Le Renard. Environ 75 % des professeurs étaient grévistes lors de la seconde grève, une preuve du soutien donné à l'égard de leur collègue, qui vit difficilement cette situation.

L'élève retrouve la même professeure cette année

Comble des emplois du temps, l'élève et la professeure doivent se retrouver dans la même classe lors de l'année scolaire qui arrive. Une situation assez folle au vu des antécédents entre les deux parties. *"Au vu de tout ça, on espère que ça va s'arranger avec la non-acceptation de l'élève dans le lycée. C'est à lui de changer de lieu pour continuer son cursus. Le harceleur part et la harcelée reste c'est comme ça"*, partage Nicolas Le Renard.